

Copie Originale

Piet Ecossais Anc. et Accepté.

33^e et dern.

Souv. Gr. Inspecteur Général.

Inspections Générales 1.

Réception 1.

Historique 14.

Privileges 20.

Diplomes de 21.

Instruction 25.

Constitutions, Statuts et Règlements
en 18 articles. 24.

Législation du présent Calibre
par le fr. de la Haye. 35.

240A23

240A23

Catal. Lenzeng 1100

pages 35.

Catal. n° 1

Original

Cahier Original, muni de la légalisation des fr. de la Hogue page 35.

Il s'accorde en tout avec le cahier écrit par le fr. Lenzeng, XXVIII n° 441. 4
lequel cahier se trouve parmi ceux de vit. Lenzeng Ancien et accepté. Cl. 111. 839
Sauf que la forme du Diplôme n'a présente de légères différences.

Als Legation des fr. de la Hogue
in Lenzeng n° 441
1788
1788
1788

Maurerische

Bücher - Sammlung

GEORG KLOSS,

N° des Catalogs XXVIII - 502a

Stellen

N° (894 n°)

Das manuskript ist ein von der Legation des fr. de la Hogue
ausgegebenes Manuskript. XXVIII, n° 441. 4. von Lenzeng
p. 1. von Lenzeng und Lenzeng, das sich seit dem fr. de la Hogue
findet. N. 24, und befindet sich N. 24 n° 441. 4. von Lenzeng
mit dem Original des Manuskripts. Manuskript des fr. de la Hogue
ausgegeben. N. 24 n° 441. 4. von Lenzeng und Lenzeng.
1788
1788
1788

33^e - Degré

Rite écossais, A. B.

33^e grade.

Gr.: Inspect. général.

Donné par le f. Charly

39^e Grade

Souverain Grand Inspecteur Général

Le Conseil est tenu de promptes, avec divers squelets,
Crunes en os de morts en ~~de~~ mains peintes dessus

L'Officier qui Prévient Représente sa très Auguste
majesté Frédéric 2^e Roy de Prusse qui Port souverain de tout
l'ordre maçonnique, il doit être revêtu d'un Robe de soye
Craquoise bordé de blanc, il se nomme très Vénérable souverain
il porte une Couronne sur sa tête et une Grèbe dans sa
main droite. Il est assis à l'orient sur un trône élevé de cinq
degrés, sur un dais Craquois, devant lui est une autre table triangu-
laire Couverte de Craquois

Le 2^e Officier représente Son Altesse Royale Prince Du Sang
Royal de France, il porte sur sa tête une Couronne Ducale
et une Grèbe dans sa main droite, il se nomme très Illustre
Inspecteur. Il est assis à l'occident sur un trône élevé de 3 degrés
et devant lui une table triangulaire Couverte en Craquois

L'Archer est assis au Septentrion devant une table triangu-
laire, il se nomme Illustre trésorier Général du S.^e Empire.

Le Secrétaire est assis au sud, devant une table triangulaire
et se nomme Illustre Secrétaire du S.^e Empire.

Le maître des Cerimonies se nomme, Illustre Grand
maître des Cerimonies.

Le Lieutenant doit être habillé en uniforme militaire, il se
nomme Illustre Capitaine des Gardes, le Grade doit lui
être conféré mais il n'est pas considéré comme membre du
Conseil. Les membres se nomment, souverains, Grands
Inspecteurs Généraux

Le Cordon se porte de l'Épée Gauche à la hanche

4. Droite, c'est un Ruband blanc moiré De 4 pointes de large au bas
Duquel est une Rose blanche et rouge, sur la poitrine est un
triangle d'or au bord environné d'une gloire, dans le milieu du
quel est un nombre 33. en or de chaque côté est un poignard
dans les pointes sont dirigés sur le triangle. au bas du lordon
est suspendu le Dijon qui est un grand aigle noir au 2 têtes
les ailes tendues et tenant une grise nue dans ses serres. Mesures
D'or. Les Hauts blancs en point de table.

Sur la tête du très Puissant Souverain est un transparent
dans lequel est peint un triangle. Dans lequel est le grand
et ineffable nom du G. d. Arch. de l'univers qui nous donne
l'avis de l'éternité, en Caractères Hébraïques.

Dans le Centre du Conseil est un piédestal quadrat =
gubaine couronné en Cranie, sur lequel est une Bible ouverte
et une grise nue en travers. au nord du piédestal est un
squelet humain tenant un poignard dans sa main droite
et d'en l'attitude d'en frapper. et dans sa gauche le
Drap Rapace d'ordre.

Le Drapier en de soye blanche de $3\frac{1}{2}$ de long sur 2. 1/2 de
large avec des franges d'or. Et au devant dans le Centre un aigle
noir au 2 têtes les ailes ouvertes, les bus d'or, tenant dans sa
griffes une grise nue et sur un Ruband bleu ces mots en lettres
D'or. . . . Deus meumque Jus.

Le baton de 8 pieds de long est une pique au sommet.
Sur l'interieur de la porte du Conseil sont ces mots en
lettres d'or. - Deus meumque Jus.

à l'orient est un Chaudrier à 3. branches, à l'occident
un à 3 branches, 1. au nord d'une branche et un au sud de 2.

3 ouverture du Conseil
9
Sout. - Tu M. J. que l'age avé vous ?
R. - 30 ans au dessus des 33. années souverain
S. - quel est votre Emploi ?
R. - Je combats pour Dieu et mes droits et inflige la vengeance
sur les traîtres.
S. - quelle heure est il ?
R. - Le mot d'ordre est donné, les Gardes sont à leurs postes et nous
sommes en parfaite sûreté.
S. - Pourquoi nous ne craignons point d'être interrompus, domine
avis, par les nombres mystérieux que le Suprême Conseil
du 33. Grade Va l'unir ad Gloriam Dei. que nous
pouvons nous occuper avec assurance de notre entreprise
et l'Empereur l'a assisté avec du Dieu des cieux pour nous
aider et assister dans nos combats pour obtenir de
Justice en nos droits.

Le C. P. Sout. frappe avec le Sannieu dessous grise
5-3-1. Et 2. Coups. Le C. M. J. se retire
et lors le Conseil est ouvert.

Le Conseil s'agenouille sur les 2. Genoux, ainsi que le
C. P. Sout. qui, humblement et avec dévotion offre
Dieu, la prière suivante en l'honneur, Prions.

Ô Roi Grand Et Somme Dieu per de la Lumière, de la
Vie et des mondes, Suprême Architecte qui de ton thron
de pureté céleste, vois tous les peuples de la terre, entends et
vois les prières et les pètelions de tes indigues Serviteurs
maintenant prosternés devant toi, Grave dans nos Cœurs

4. Les Commissions de bon Cometto parole, et permet que le but
de notre institution puisse être gouverné par les principes
de la vertu et de la Justice, Défend nous o Dieu de prêter
des mains à ceux qui sont les mauvais desseins de nos ennemis
et donne nous la force de vaincre ceux qui sont armés
contre nous et de braver les la gloire, sera attribuée
à son très saint et très Puissant nom maintenant et
Jamais

forme de Reception

Comme le grade est le plus solennel et le plus important
de tous, il est nécessaire que les plus grands personnages
soient mis dans le choix de personnes destinées à le
recevoir, il ne suffit pas pour y parvenir, d'avoir été admis
au grade de Prince du Royal Secret, il faut encore réunir
à cette qualité un caractère et une conduite irréprochable
c'est à dire zèle constant et ferme, la vertu, la Dignité
et la force bien connus et approuvés, avec ces qualités
l'aspirant adresse sa pétition dans la forme suivante.

« au Souv. Grand Maistr. G. du Suprême Conseil
du 33^e degré.

« Ardemment attaché à nos glorieuses Entreprises Publiques
« dans le grade de K. H. et Prince de Royal Secret
« et Haut Salony d'arriver au Sommet de Commissions
« maçonniques que vous seul pouvez donner. Je Demande
« très humblement la permission de m'offrir comme
« Candidat pour être admis dans votre Illustre et

5. Puis au Conseil, et Nos Suffrages en ma faveur soient
à jamais un titre à ma Gratitude.

Sigue.

K. H. - P. R. S.

Le Candidat est admis proposé et agréé de Nos Voeux,
ou peut l'être pour Jamais, si les raisons qui sont
alléguées sont jugées suffisantes.

L'illustre G. M. des Ceremonies va trouver le Candidat
et l'examine sur tous ses précédents Grades, quoiqu'aucun
ne peut être admis dans ce Suprême Conseil, s'il n'a été
régulièrement et légalement initié dans les anciens mystères
en tous les Grades, depuis l'apprentissage jusqu'au 33^e
Grade qui est le P. V. R. S. Surtout il doit produire
un Certificat. il doit déclarer qu'il Croit que la Sainte
Bible est la parole sacrée et Parole de Dieu, qu'il
croit qu'une personne qui Jure sur un Serment qu'elle ne Croit
pas, ne contracte qu'une fausse obligation. personne ne
peut être admis à ce grade s'il n'a 30 ans accomplis.

Le Candidat après avoir rempli ces formalités, est
conduit à la porte du Conseil ou il frappe. 5. 3. 1. & 2
coups, à quoi le très Ill. Maistr. dit

« Très Puissant Souverain, quelqu'un frappe à la porte
du Conseil et trouble les délibérations du Conseil
Le E. Maistr. Souv. lui dit d'aller voir qui c'est. il
va à la porte et frappe 5. 3. 1. & 2 coups et la porte
Souverain il demande qui est qui frappe et trouble

6. nos Deliberations... L' M. G. m^{tr} Des ceremonies
Repond - Cui in Chr. de Kadoch et Prince de la
Siret qui est sincerement attaché a son ordre a son pais
et a son Dieu, qui voit les souffrances de l'humanité
dans les mort de son maître avec un œil de Misericorde
et qui humblement sollicite d'être admis dans le
supreme Conseil, pour qu'étant éclairé par la divine
Sagesse, il puisse reflectir l'infulgence maronique
sur les peus de ceux qui sont dans les ténèbres,
La porte est alors fermée et le E. M. Turc
raporte cette réponse dans les mêmes expressions au
E. P. 2^o Sour^o qui témoigne le désir qu'il soit admis
s'il possède les qualités nécessaires.

Le E. M. G. m^{tr} Des Ceremonies introduit alors
le Candidat qui est vêtu en noir sans souliers,
Chapeau, Epée ny tablier, la tête inclinée et baissée
ses bras croisés sur sa poitrine ses doigts touchent
ses épaules, une corde noire autour du Col qui est
tenue par le M^{tr} Des Ceremonies de sa main gauche
et un torchon allumé dans sa droite, en cette situation il est
conduit et fait trois fois le tour du Conseil et lorsqu'il
passé en face du tres P. 2^o Sour^o il s'incline en humble
veneration devant le nom sacré de Dieu qui suit alors
et le tres P. 2^o Sour^o lui dit - « adorons humblement avec
la plus profonde veneration et priete la fontaine de
« la Glorieux Esprit qui est le plus misericordieux et
« le plus efficace de l'univers et de toutes les

7 « Créatures qu'il contient, Glorie soit rendue a son S.
« nom maintenant et pour jamais, cette priere est faite
après le 1^{er} tour, après le 2^e tour le E. P. 1^o dit
« Combien sont adorables et charmants les rayons de la
« Glorieuse Lumiere qui est au plus haut des Cieux et
« orient, nous adorons le Grand et bon Puissant Jehovah
« qui existe de toute éternité, Glorie soit rendue a son Grand
« et bon Puissant nom pour jamais. après le 3^e et
« dernier tour le E. P. 1^o Sour^o lui dit

« En respectable Chr. et Prince, affete de la Solennelle
« Ceremonie que vous proposez de faire devant nous et de
« en prenant une obligation qui de toutes les autres est
« la plus serieuse et importante que l'homme puisse
« a la quelle l'homme puisse se soumettre, et de toutes la
« persuasion des terribles peines que l'Éternel puisse
« assurément affliger a tous ceux qui violeront
« l'obligation que vous êtes prêt a prononcer, et comme
« les tentations qui arrivent fréquemment pour nous
« mettre votre religion et votre fermeté en défaut, Il est
« nécessaire que nous ayons quelque preuve de votre
« fermeté et force d'esprit, Il faut mon respectable Prince
« que vous avanciez vers ce vase et que vous l'avis vos
« mains dans le plomb fondu que vous voyez dedans
« par ce moyen les taches du vice et de l'immoralité
« dont vos mains peuvent être imprégnés, peuvent
« être purifiés et effacés du registre Celeste, nous avons
« tous pris par la même preuve et avons échappé

8. „ sur dangers dont elle menace, mettez votre Confiance en Dieu
„ et déterminés vous résolument à accomplir votre obligation
„ et le plomb quoique fondu, sera déposé de la Chaleur
„ en en y prolongeant vos mains, et Céderez lorsque vous
„ le sentirez. mes Freres suivez cette Ceremonie mystique
Tous s'avancent sous la Voie Occidentale.

Le ^{Chaudron} doit être un bassin de fer sous lequel
on met Rechauffez contenant quelques morceaux de
Charbon, qui ne doivent être allumés, qu'au moment
où le Candidat entre dans le Conseil et place au
Sud, de manière qu'en tournant il donne derrière. on
y jette de l'encens, Compresse d'ambre Stibannum, et de
mastic, trois parties de Chaumes, 2. parties de Storax
Labdanum & Benzoin. Chaum une partie mélangés
en grosse Poudre produiront une fumée d'un
agréable parfum, le ^{Chaudron} ou Docteur doit
être à demi rempli de Nif argent qui se l'apparance
de plomb fondu, mais qu'il ne faut pas rendre
Chaud. Apres y avoir trempé ses mains le Candidat
est conduit à l'autel devant lequel Il sagenouille
et prête son obligation pendant laquelle l'encens
brule, tous les membres, s'agenouillent parallèlement.
Il baise la tête en humble adoration et tous ont
la main droite sur le Cœur, le Candidat place ses
2 mains sur la S^{te} Bible et prononce —

9. L'obligation suivante.

Obligation

Je Charles Kadock & Pierre R^e Secret
Engage solennellement ma parole d'honneur et sacré
et s'immortelle d'être et promets sur la S^{te} Bible
que Je crois & aimant être la paroisse Sainte de l'Église qui est
très saint, très puissante très miséricordieuse et suprême autorité
du ciel et de la terre, en la promesse duquel, ainsi qu'en celle du
Souverain Grand Esprit. Q^{ue} on suprême Conseil du 33^e Grade
sui assemble' qui Je ne révélerai l'ancien, d'ici tant que je vivrai
— mais les secrets ou mystères de ce Sublime Grade que Je suis prêt
à savoir ny d'aucuns autres que J'ai & devant reçu excepté au
Légal Q^{ue} l'impérat du 33^e Grade qui la veut d'une manière
régulière ainsi que moi-même en ce que Jure de suivre strictement
et religieusement les statuts, Constitutions et règlements de ce Grade
et de remplir tous les devoirs de Grand Impérat Général
diligamment, fidèlement et sans partialité faveur ny
affection, que Je ne révélerai ny ne reconnaitrai aucun plus haut
Grade en maçonnerie que celui cy, que J'adorerai le seul vrai
et vivant Dieu, de la manière et forme que Je crois continuen-
— sement lui être la plus agréable, et que Je réglerai ma conduite
selon ses divins Commandemens, que Je porterai une vraie
soumission & fidélité au Seigneur sous lequel Je vis et serai
obéissant à tous les ordres et lois du Gouvernement, que
J'inculquerai, autant qu'il sera en mon pouvoir, par mes paroles
et mes actions, nos devoirs envers Dieu & notre prochain, que la
Vertu seule nous rendra respectables et la religion nous rendra
heureux, Je Jure et promets toutes ces choses sans équivoque ny
réservation mentale ny même d'exception sous l'empire duquel Je n'ai
d'ailleurs ou relevé par aucun pouvoir quel qu'il soit.

peines que Dieu impose a moi même, & les dishonneurs parmi les hommes, d'avoir mon nom exposé en grandes lettres rouges dans les Conseils et Loges répandus sur le globe & sur ceux qui solennellement, le grand et petit Dieu de Venise sur malédiction sur cette déshonorable teste (en cet endroit le Candidat met sa main droite sur sa tête) me laisse languir dans la misère & le malheur en un fin tourment mon âme jusqu'à la parfaite extinction si de violois jamais ma parole Obligatoire. que Dieu soit propice à tous les hommes & que Dieu soit le plus grand & le plus saint nom. amen - amen - amen.

Il baise la Bible 3 fois et ensuite ensuite de fois la lame de l'épée.

R. P. Le candidat s'empresse de cette obligation, il doit

être en habit de son Tophet, en avoir la Bible en hebreu sur son dos et se porter en ses bras croisés de son.

Le E. M. Le candidat lui met alors l'épée dans sa main droite et lui dit... Respectable Chers Princes, nous plaçons dans vos mains une arme de mort, dont nous vous enjoignons de ne jamais faire usage contre la Vie d'un frère, excepté dans les occasions suivantes, sous votre propre défense, contre les ennemis communs de votre pais, ou de l'ordre, & contre les sanguinaires sectaires, meurtriers de notre respectable maître Demolay.

Il lui place alors au 4^e doigt de sa main gauche une simple bague d'or de cette largeur || dans l'intérieur de laquelle est gravé deux pneumatiques sur et le nom du Candidat et lui dit avec cette bague serons mariés à l'ordre et votre pais et à votre Dieu et nous serons en reconnaissance pour

Souverain G. Impérator General, quelle vous rappelle toujours les solennelles obligations que vous avez contracté sur l'ordre sur moi de ne jamais la quitter que quand vous serez prêt de votre mort et alors de la donner à votre femme, à votre fils ou fille aimé ou au plus cher de vos amis, comme un dépôt sacré sous la promesse solennelle de ne la quitter que de la même manière.

Le Candidat répond

Je le jure sur mon honneur

Le E. M. Imp. Le candidat et l'Impérator du Cordon du Cordon de l'ordre et lui donne les signes, attentivement et motu proprio

1^{er} { mettez vous à 2 genouilles croisez vos bras sur votre poitrine vos doigts touchant vos épaules, le corps et la tête inclinés vers l'arrière

2^d { tenez votre gauche, tombée sur le genouil gauche en plaçant votre main gauche sur votre cœur.

3^e { baisiez la lame de votre épée 3 fois

4^e { Demolay - Hiram abiff (épouse)

5^e { Frederic de Prusse - (épouse)

6^e { sont les mêmes que dans R. H. Mikami Ka. Baclini. Adonai

Le Candidat met ses soutiens et prend place parmi les

Le E. P. G^d Souverain, G^d en t^{te} Commandeur en Chef, Souverain des Bourgeois de Primes de R. S. fut noté *Illustrer* frere, Frederick 2^e Roy de Prusse, et *Stabli* ce grade de l'ouvent le grade avec notre Frere S. Al. de L. Louis de Bourbon Prina du sang de France et d'autres *Illustrer* personnes qui avoient Reu le grade de K. H. de P. de R. S. surt

Le Grade de K. H. ou Ch^r de Kadach est le plus eminent & le plus important Grade, dans le Grade, vous vous etes solennellement obligé sans restriction a Detruire tout ordre d'honneur, pour ses Crimes Connus Il y a plusieurs Grades sans egard aux provinces Communes de l'Humanité en l'Occident du Pais et malgré les plus grandes précautions prises pour le Choix des Candidats, quelques personnes indignes d'être admises dans le Grade peuvent y etre reçues ou qui par un fâcheux mal dirigé ou un Entousiasme Religieux dans l'observation litterale de ses obligations, peuvent etre induis a Commettre des actions qui ne furent Jamais prescrites, en consequence, Le Roy forma et Stabli le 1^{er} may 1786. le 33^e Grade pour faire s'entendre des Devoirs de celui de K. H.

Le Roy persuadé que selon le Cours commun du Commerce humain, il ne pourroit pas s'élire encore beaucoup d'années, il Comut en Comuta le Princes dessein de Concentrer le Souverain pouvoir maconique, qu'il tenoit comme Souv^{er} G^d Commandeur de l'ordre des P. de R. S. en un Conseil de Grands Impretours Generaux, afin qu'il pût après son Dies, regler conformément a la Constitution et aux Statuts qu'il forma alors, le Gouvernement de la maconnerie dans tous ses Grades, depuis le 17^e ou Ch^r Dorient et d'occident inclusivement, L'air est

L'impetion des Loges Symboliques, de la Grande, Tripartite 13 et sublimé Loge de parfait macon et de Ch^r Dorient ou de L'Esp^r, au G^d et des Primes de Jerusalem qu'il Comut etre Intimement Change de le pouvoir.

Le Nouveau Grade s'appelle, Souverain G^d Impretours General ou Suprem^e Conseil du 33^e Degree.

Les Primes de Kadach ou K. H. sont Destinés G^d Impretours generaux, agissant en vertu de pouvoirs speciaux, accordés a cet effet, mais le Souverain pouvoir appartient a ce Grade, quand le Conseil est formé, il peut prendre connaissance de toutes les Circonstances qui dependent de la maconnerie, depuis le 17^e Grade et au dessus, accorder des Patentes aux Dignités Impretours Generaux ou pour Stabli des Conseils, entendre tous les appels des Conseils ou Individuels, au dessus du G^d Conseil Suprem^e de Jerusalem de R. S. Comme il est plus amplement Expliqué dans la Constitution qui accompagne ce Grade.

Le Impretours General ne possede aucun pouvoir individuel dans un Pais ou un Conseil Suprem^e d'Impretours est Stabli, parqu'il faudroit une majorité de leurs Voix pour donner de la legalité a leurs décisions.

En consequence des pouvoirs dont les Impretours de ce Grade sont revêtus, il est nécessaire de limiter leur nombre.

Il s'en suit de la qu'un Conseil ne peut etre composé que de Neuf membres, cinq des quels, au moins, doivent professer la religion Chretienne, toutes affaires ne peuvent etre traitées ou le Grade donné que quand trois membres sont presents, l'excepté pour Stabli ou Composer un Conseil, ainsi qu'il est

14. prescrit par la Constitution. Il ne peut y avoir qu'un Conseil de ce Grade dans Chaque Nation ou Royaume d'Europe, Deux dans les Etats unis de l'Amérique, septus ou quatre fois de l'autre qu'il est possible, un dans les Isles anglaises de l'Amérique et un dans les Francoises. aucun de Impetrans ne peut former le Grade manuscrit que le Deux qui d'abord forment Chaque Conseil, quand un Impetrans va dans un autre pays établir le Grade, il lui sera alors donné sous l'obligation de ne jamais le donner excepté à celui qu'il choisira pour le Second dans cetablissement. les Signes mots et attributs, sont seulement donnés à tous les Impetrans.

Les injustes Cruautés, les insultes et Injures antérieures Contre les Ch.^{rs} Empliers, sans les avoir provoqués et dans les quelles les Ch.^{rs} de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem ou Ch.^{rs} de Malte participerent et qui donnerent lieu à la formation et établissement de Grade de H. H. est parfaitement et d'une manière sensiblement décrite dans ce Grade et dans l'histoire des Ch.^{rs} de Malte par l'abbé Verbot. Les Ch.^{rs} Empliers étoient un ordre de Chevalerie maçonnique institué sous le Règne du Pape Gelasius Vers l'année maçonnique 5117. et ainsi appelée par ce qu'il demouroient dans une partie du temple à Jerusalem, non loin du Sepulchre de Jesus Christ Ils recevoient et assistoient les Prangers Chrétiens et les Pécheurs, Charitablement, et revêtus de leurs armures les Conduisoient dans la terre sainte pour y voir le

15. monuments sacrés de la Chrétienté, sans Crainte des Infidèles. Ce ordre s'accrut en nombre en pouvoir et en richesses et Ven à un 200. se répandit dans toute l'Europe. Les Principales Commanderies étoient situées sur les bords de la méditerranée.

Leur influence et leurs possessions étoient Immenses et s'accroissoient continuellement. Philippe le Bel, Roy de France en devint jaloux et cette Jalouse se trouva formée bientôt en une haine implacable, par ce qu'ils favoroient la Cause de Boniface 8th dans les différends qu'eut ce Pontife avec le Roy Philippe. qui jamais ne le leur pardonna.

Le 13th 8th anno Lucis 5307 Il fit arrêter tous les Ch.^{rs} Empliers qui se trouvoient dans son Royaume et les livra aux plus barbares Supplices.

en 5312. tout l'ordre fut supprimé par le Pape Clement 5. à la requeste du Roy et du Pape, le Roi d'Angleterre, de Castille, d'Arayon & de Sicile, le Comte de Provence et tous les souverains de l'Europe firent arrêter les Ch.^{rs} Empliers, s'emparèrent de leurs possessions et mirent des Garnisons dans leurs Commanderies.

Le 1^{er} 8th de la même année le Conseil de Vienne bannit tout leur ordre, de concert avec le pape et donna la plus grande partie de leurs possessions aux Ch.^{rs} hospitaliers de l'ordre de St. Jean de Jerusalem, Ch.^{rs} de Rhodes maintenant nommés Ch.^{rs} de Malte. qui fut établi vers l'année maçonnique 5120. lorsqu' honorius fut élu Pape.

Les Ch.^{rs} de Kadoch ou H. H. furent originairesment appelés Ch.^{rs} Empliers, mais après leur massacre par l'ordre du Roy Philippe le peu qui échappa, fut obligé de changer de nom

16. et d'apparues, pour mieux cridit la persécution de leurs
Ennemis, Jusques à quel heur nombre augmenta en quel
fins de En Etat de prendre les armes pour leurs Justes &
Legitimes droits, Ils laisserent alors de porter le Cordon noir et
la Croix rouge et y substituerent un Cordon Sarge couleur
de sang de Sepante Gauche et à droite au quel
est suspendu un aigle noir à deux têtes, les ailes tendues
tenant dans ses Serres une Serpe nue.

Vers l'année maconique 5767. des recherches
furent faites dans Paris, pour s'assurer si des maçons
qui oprenoient le titre de Ch.^{rs} de Kadock étoient
reellement des Ch.^{rs} Empliers. Si cette découverte eut
réussi, cet ordre auroit été une seconde fois anéanti. il
fut en consequence déterminé dans le G.^o C. de Communica-
tion de Berlin et de Paris, qu'il prendroit à l'avenir
le titre de Ch.^{rs} de l'aigle blanc & noir

Pour que les Ch.^{rs} de Malte puissent conserver le
possession qu'ils ont légitimement eue, sont
solennellement obligés d'exterminer l'ordre des Ch.^{rs}
Empliers qui sont actuellement de bonne foy ceux
qui ont eus le Grade de M. St. — Pour cet effet le
Ch.^{rs} de Kadock ou de l'aigle blanc et noir, de tous maîtres
= ment et solennellement promis et ont jurés au nom de
Jésus du G.^o en l'honneur de Dieu, de conserver une éternelle
inimitié envers les Ch.^{rs} de Malte et de les exterminer
quand Il sera en leur pouvoir.

quoique nous soyons imposés le devoir de nous opposer

17. a détruire cet ordre qui lui même s'occupe de notre destruction
il est cependant convenable que l'ordre de notre inimitié et de
nos hostilités envers les Ch.^{rs} de Malte, soit bien définie — cette
obligation n'aige pas que si quelqu'un de nous alloit pour se
affaires dans la méditerranée ou par ailleurs et qu'il rencontrât
quelques uns des Ch.^{rs} de cet ordre, il t'en immédiatement un
prochain et t'en en perdre le cœur, est à dire un meurtre
condamné par les lois de tous les pays et seroit puni de mort.
mais si quelques Souverains Puissances, se voyant la
guerre aux Ch.^{rs} de Malte ou contre à quelques Puissances
avec lesquelles Ils fissent un traité offensif et furent pour
cet effet en campagne, nous sommes par l'obligation
solennelle que nous avons promise, si cependant nos affaires
nous le permettent, de s'opposer immédiatement l'armée de leurs
Ennemis et d'employer toute l'étendue de nos talents. Soit
dans le Cabinet ou dans le Champ pour nous opposer
à l'extermination de cet ordre, pour que nous puissions encore
une fois posséder et Jouir de ces places fortes et riches, qui
sont le droit indisputable des Ch.^{rs} Empliers.

Les différents Grades maconiques sont obligés d'obéir à leurs
Supérieurs, il s'en suit que hors que le Corps maconique
sera au nombre de Puissances, il sera conduit vers l'ennemi
par le Souverain du 33.^o Grade et si ses Armes étoient
Historiques les Ch.^{rs} de Kadock se Débarassent et
prendront Possession des Pais dont ils sont maintenant
illégitimement privés et resteront paisiblement sous
la bannière et la protection du Souverain de ce Grade,
dont ils auront un système de Gouvernement fondé

sur les Droits des Chefs et sur les Gages, Services et Vertueuses Souffrances pendant tout de Siecles.

quand nous entrerons en Campagne contre nos Ennemis par force seront dirigés par les ordres donnés dans le Grade de Prince du Royal Secret, mais comme le très Illustre Souverain des Souverains a bien voulu révoquer le Grade du pouvoir Exécutif Suprême, le Commandement en Chef des troupes, après son décès, nous est dévolu. En conséquence Sa Majesté le Roy de Prusse a ordonné que le premier et second officier du Conseil Suprême du 33^e grade, seront les 1^{er} et 2^e en Commandement sur les troupes, Districts, nations et Royaume sur les quels ils ont la Jurisdiction majeure.

A l'arrivée des troupes de terre au lieu designé a Jerusalem, le Conseil Suprême de tous ceux qui ont eues le 33^e Grade seront immédiatement mandés en chaque Impulsion produira ses lettres de Créances pour ce Grade et le possesseur du plus ancienne lettre de créance, sera déclaré et proclamé aux troupes en qualité de Généralissime et prendra le titre de très puissant Souverain Grand Comman-
= deur, tous les autres Grades militaires seront donnés successi-
= vement selon les Dates des différentes lettres de Créances, les titres de la même Dates, seront déterminés par le ballot.

A l'avenir, tous les Rangs, honneurs, dignités, Estrel et Possessions &c. seront héréditaires. Le Gouvernement de l'Ordre, restera toujours dans la famille du Souverain G^d Commandeur, a la reddition des Chefs des maltes, le Souverain G^d Commandeur, assemblera immédiatement un Suprême Conseil General du 33^e Grade dans lequel sera formé une Constitution et un Systeme de Gouvernement pour l'Ordre, qui sera toujours militaire, alors l'Ordre prendra son titre réel. L'uniforme de l'Ordre en Campagne

est bleu faced et bordé de blanc full ~~taille~~ boutons blancs sur les quels est le bijou du 33^e Grade et sur les petits boutons est le n^o 33.

Comme nous avons depuis nos Ennemis a combattre, il convient pour nous mettre a l'abri des ruses des malins aut de d'être perpetuellement la main et l'oeil des Equivaux, d'être perpetuellement en Grand Garde et Directe, nous en dans nos Coeurs le germe de la vertu et dans notre Conduite et nos Capricieuses, n'offensons jamais personne, Respectons la race humaine, même, nos Ennemis, Combattons le ouvertement et avec honneur et si nous devenons Victorieux, mettrons par nos Lauriers en Substant nos Ennemis vaincus, pourvus leur grande magnanimité de Notre Conduite, que la Justice nous a prout l'aide d'une main assassine, mais que la Vertue sera la propre récompense, Couraige nous les de la Justice et l'attrait de leur Conduite, pour la Drecture de la Justice et de leur Injustice par notre Clemence. En quelque lieu que sa Capricieuse fortune puisse vous jetter, Soyez fidel et Obeissant a ses Loix & Gouvernement, car un maison qui ne sert pas fidel au Pais qu'il habite, n'hésiterait pas a sacrifier le Secret de son ordre, l'onneur l'être qui vous donna sa naissance, Soyez tendre mary envers l'Ance de Notre Cœur et pere affectueux de Notre progéniture. Avez la et dirigé la dans la sentiers de la Vertue et de la religion, que votre Verté Vieillesse soit Couronné par la paix de l'ame exempté de reproches, introduisis vos fils dans l'Ordre maonique, Soyez Sincere envers vos amis et

20. Vos forces, supportés gracieusement de leurs ^{soyez indulgens} fautes, ~~deux~~ ^{deux} ~~fautes~~
les foiblesses de l'humaine nature. Soyez l'exemple Vivant de la
Virtu et de la bienfaisance pour tout ce qui vous entoure,
aidés les pauvres en l'affligé soit maison ou non, donnez leur
les secours dont ils ont besoin. ~~de vos~~ ^{de vos} facultés et surtout
offrez sans cesse des prières au Grand & Eternel Dieu
pour toutes les grâces signalées de Sa bonté et de Sa miséricorde
que vous avez eue de lui et offrez vous avec ardeur à
cette attente et cette béatitude Céleste et Remède que
lui seul peut accorder. Amen.

Privileges.

Un Souverain G.^d Imp.^d G.^d portera son Chapeau dans
tous les Conseils & Loges, excepté dans le Conseil Suprême
du 33.^e Grade et aura le privilege de parler sans se
lever de son Siège.

Lorsqu'un Souverain G.^d Imp.^d G.^d est nommé à la
porte d'un Conseil, au dessus du 16.^e Grade, Il sera reçu
sans la route d'acier, si le président n'est pas Impérial
Il offrira son Siège à l'Impérial Visiteur, qui a
l'option de le refuser. Dans le G.^d Conseil de principes
de Jérusalem et la sublime et Inimitable Loge de
parfait maçon, Il sera placé à la droite du trois fois
Quis aut et semblablement en Loge Symbolique.

Les autres privileges, sont les mêmes que ceux
de l'Ordre de Jérusalem.

Un Souverain Grand Impérial Général portera dans
toutes les Loges et Conseils les attributs de son Grade.

21. Chaque Impérial Général doit avoir un Certificat dans la
forme suivante, écrit en latin français & anglais ou quel
tous les Impériaux signent leurs noms. — quand un
Impérial signera un papier manuscrit il joindra son nom
à l'écrit et un autre: H. H. P. R. S. & Souverain
Grand Imp.^d G.^d 33.^e Grade. L'écrit sera contresigné par
le Secrétaire Général comme suit.

Signature.

H. H. P. R. S. Souv. G.^d Imp.^d G.^d

& Secrétaire G.^d du N. Empire

en tête du Certificat seront les mots suivants
en Caractères allemands et en Semicercle.

universi terrarum orbis architectonis Gloria ab Argentis
et dans la partie au dessous seront les mots

Ordo ab Chao

La figure sera le bijou de l'Ordre, un Aigle noir
à deux têtes, les becs d'or, les ailes déployées, tenant
un épi de blé dans ses serres.

Immédiatement sous ses pieds et dans un tubon
sont ces mots.

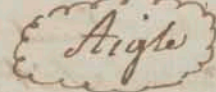
Deus in eumque Ius

à droite de l'Aigle est l'étendard de l'Ordre
et à gauche celui du Pais dans lequel le Conseil
est établi, pour montrer que nous voulons

22. nous ranger sous la bannière de notre Païs, comme
sous celui de notre ordre
forme de Certificat Lettres de Créance

universi Eminentissimi Archiepiscopi architectonice Gloriosi ab Ingentibus
Supremo Consilio de 33.º gradu.

Standard
de l'ordre



Drapeau
du païs

Deus meumque Jus
ordo ab Chao.

De l'ordre du Grand et Suprême Conseil d'entre
Suzerain Souverain G^d Suprême Général sous la
Voûte Céleste du Zenith qui répond au ... Degré
minutes E. N.

à nos Très Illustres, très Vaillants et Sublimes Princes
de Roy. Se. Ch. de K. H. Illustres Princes et
Ch.ºs Grands, Ineffables et sublimes maçons de tous
les Grades anciens et modernes, sur la surface de
deux hémisphères.

Et tous ceux qui les présentes Honnêtes
Lettres de Créances verront

Santé Stabilité et Pouvoir

faisons savoir, que nous soussignés Souverains G^ds
Supr. G^d Digne et légalement établis et réunis en
Suprême Conseil de 33.º Grade avons souverainement
et dûment examinés votre Illustre G^d ...

23. Dans les différents Grades qu'il a légalement tenu et a son
Spécial requête, nous certifions, Reconnaissons &
proclamons votre Illustre frère.

Citoyen ou Sujet de ... résident
être maître Capable, Sans maître de la F. Symbolique
maître parfait, maître secret, maître parfait, maître
intime, Purge & Sages, Intendant des Bâtiments, Maître
Cheu des G, M^{re} Au des 15. Sublime Ch.º Au
G^d m^{re} architecte, Royal archer, et G^d Au parfait
et sublime maçon. Certifions aussi qu'il est le Ch.º
d'orient ou de l'Est, - Prince de Jerusalem, - Ch.º
d'orient et d'occident - Ch.º de l'aigle & Prince de Roy
Crisp d'herodot, G^d Pontif, maître ad Vitam -
Souverain maître et Prince de l'ibane & C.
Souverain Ch.º du Soleil K. H. - Prince de l'aigle
noir & blanc, Prince Royal Secret - Souverain
G^d Supr. G^d et membre du Suprême de 33
Conseil de 33.º Degré.

NOUS, en conséquence Commandons
à tous et Chacun, nos Ch.ºs, Princes & sublimes maçons
de recevoir, ^{accueillir} & reconnaître votre Illustre frère.
en ses différentes qualités Jusqu'à son haut degré
de la maçonnerie, Promettant avoir les mêmes égards
pour ceux qui se présenteront dans votre Suprême
Conseil même de semblables et légalis Certificats

aux quelle lettres de Craines, nous sousignés
Souverains G^{ds} Impateurs Gouvern^{rs} membres du
Supreme Conseil du 33^e Degré a
avons cy bas souscript^s nos noms et fait approuver
Le G^d Secau de notre ordre Illustre en la Chambre
du G^d Conseil gr^{ds} du B. A. sous la route Celeste
de Jehuith, le Nouv^e du mois appelle^e de la
restaurat^{ion} anno Lucis et de S^{ci} C^{hr}istianne
Ce - - - Jour de - - -

Signature

G^d Secau de l'ordre
du 33^e Degré

Signature

A. P.

Secrétaire

Secu de
l'ordre
maconique

Secu
des
Primes

Quand cette lettre de Craines est donnée a des freres qui n'ont pro
reuz l'ancien H. H. le mot^s « au plus haut Degré de la
« maconerie » doivent être supprimés, et le nom du plus haut
Grade qui a été soit y être substitué — Les quelle est accordé
a un Impateur General du 33^e G^d après le mot (Grade) et
nous, par ces presentes, autorisons et donnons pouvoir a notre dit
Illustre fi. . . . d'établir Constituer, diriger et Impater toutes
Loges, Chapitres, Conseils, Collèges et Conventuelles du Grand de
l'ordre Royal & militaire de l'ancien et moderne maconerie
sur la surface des 2 hemispheres, Conformement aux grandes
Constitutions.

- S. Et vous G^d Jour^s G^d Imp^{rs} G^d
- M. — tuis Ouis aut tout^s ma Vertu, mon Courage et mon fide
ment fait parvenir a cet eminent Grade.
- S. Comment puis je Comvenir que vous êtes Jour^s G^d Imp^{rs} G^d
- M. — en vous demandant les mots de Passe
- S. Commencés
- M. In Desmolay
- S. Hiram abif
- M. Frederic de Prusse
- S. que Vite vous qu'une vous entretes pour la que fois dans
la Chambre du Conseil
- M. Le G^d en Ineffable nom du tout Ouis aut Dieu d'Israel
- S. pourquoi paroit il dans notre Conseil
- M. Parce que notre ordre de notre autorité etant fondé sur la
Justice et l'équité nous ne Craignons pour l'avenir de l'être
Supreme et au contraire nous nous glorifions d'agir en
sa présence Immediate, et nous Craignons aussi a l'avenir vous
lui nos regards pour obtenir sa protection et son soutien en
adorer le seul vrai et Vivant Dieu. Pawbach
- S. que signifie les Mettes, les Cranes les os et les flambeaux
dans notre Conseil
- M. avons rappeler le manere de nos ancetres par le H. de
F^{er} Philip Label qui les linaut plus Quels supplis
- S. Pourquoi y parois si vous en Deuil et armé d'une G^d
- M. pour Deplorer leur perte et être prêt a venger leur mort
- S. qui a établi ce Grade.
- M. notre M^{rs} fi. Frederic de Prusse Roy de Prusse
- S. dans quel dessin?

26. M. de vrayes notes haines et nos Demarches Contractes Ch^{rs} de malte
de guider notre zele et nos efforts par des Canaux convenables
et diriger nos Entreprises.

S. quelle est la Cause de la haine et de l'inimitié que vous avez
contre eux Ch^{rs} de malte?

M. après la destruction de la plus Grande partie de l'ordre de
Ch^{rs} Chevaliers par Ch^{rs} Lebel, Roy de F^{re} de Couronnes
le Pape Clement V leur Reclus Possessions furent donnees
aux Ch^{rs} de S^{te} Jean de Jerusalem, maintenant appellees
Ch^{rs} de malte, de l'Isle de malte qui est une partie de nos
possessions, ainsi que plusieurs autres Places dans la
mediterranee qu'ils ont Refusé de nous rendre et dont nous
avons été dépourvus par des Convoites et des Injustices, nous
avons en consequence Jure de les reconquerir et reprendre lorsque
notre ordre sera assés nombreux pour entreprendre
ou de peuvr noblement dans cette tentative.

S. Est ce la seule raison pour laquelle le Roy de S^{te} de établit
le Grade?

M. dès puis le Jour de l'Event de malte. Paroyons que
la mort n'estoit pas très loignée, il se détermina de établir
un Supremé Conseil de G^{rs} Imp^{rs} G^{rs} au quel Il put confier
la puissance Supremé sur l'ordre maconique, dont il étoit
rivet, qui après son despart Gouverner le G^{rs} Corps des
maçons, conformément à certains Statuts qui l'forma pour
cet Office et pour la Conduire aux Combats contre nos
ennemis quand il seroit devenu assés fort. Chaque nation
étant Indépendante l'une de l'autre dans leur Gouvernement
civil, il convint plus équitable qu'ils s'opressassent entre
eux même une haute Cour maconique, de laquelle il ne
est pas d'appel, cette politique devoit être équitable à

27. Chaque Gouvernement malte devoit s'occuper de l'ordre
l'ordre, que le G^{rs} Corps augmenteroit rapidement et que le Grand
but de l'institution s'accompliroit.

S. que vous vous desplus en contentant dans la Chambre du Conseil?

M. J'avis à l'orient un Chevalier à 5 branches, à l'occident
un de 3 au septentrion un de 4, et au midy un de 2.

S. quest ce que cela signifie.

M. En arrangeant le nombre de lumieres elles composent le
nombre 5312, ainsi dans laquelle notre ordre fut détruit,
l'ouverture et la closure du Conseil a aussi rapport à cette
Curiosité, ainsi que la Reception par les Coups qu'on
frappe à la Porte.

S. que signifie le Cordon que vous portez?

M. Le blanc est le symbole de la pureté et de l'innocence de ceux
qui furent servis aux Infidèles et le Rouge est celui du sang
de ceux qui furent les victimes. . . . Comme le Soleil donne
la lumiere et la vie à toutes les regions du monde, de même le
Soleil sur nos frontons, indique que l'ordre Supremé et Illustre
que nous s'opressons, donne la lumiere et la vie au Grand
Corps maconique sur l'univers.

S. Pourquoi le drapeau tient il l'étendard de l'ordre dans sa main?

M. pour indiquer que tous ceux qui seront traités à l'ordre et
qui fausseront des obligations qu'ils ont contractés, seront punis
d'mort, Il rapelle aussi à ceux qui doivent combattre sous nos
bannieres qu'ils doivent vaincre ou périr noblement dans cette
Glorieuse Entreprise.

fin de l'instruction

Notion du Conseil

S. Etes V. M. Imp. quel âge avez vous?

M. 30 ans accomplis Etes V. M. S. M. ?

S. quel est votre emploi ?

M. Je combats pour Dieu et mes droits et pour la vengeance
J'effraye la vengeance aux traitres.

S. quelle heure est il ?

M. L'effulgence du soleil du matin illumine votre conseil

S. Puisque le soleil s'est levé pour Illuminer le monde,
trouvez vous mes frères. (ils se lèvent tous) pour reprendre dans
l'esprit de ceux qui sont dans les ténèbres, l'effulgence de la
lumière maçonnique et pour être un exemple de vertu au
monde, amenez par les nouvelles misterieuses que l'excell
Cher et Suprême Conseil.

Il frappe alors avec le promoteur de son grade 5-3-1-2.
Le tres M. Imp. Le repete.

Le tres Puiss. Souv. Avez vous ses deux mains en dit.

Prière O toi Grand et Benet Dieu, pere de la lumiere et
de la vie, tres misericordieux et suprême regulateur du
Ciel et de la terre, Guides nous dans les sentiers de la Vertu
et de la Justice, enseigne nous les Grands principes
fondamentaux de ta vraie religion, qui ont rapport aux
adorations que nous te rendons et nos devoirs les uns envers
les autres pour que nous puissions meriter de Devenir
membres du Suprême Conseil Celeste

tous répondent

Dieu nous l'auteur, ainsi soit-il

Puisse le S. Enoch — d'Israel et le tres haut et
l'inimitable Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob nous
enrichir de ses benedictions, maintenant et a Jamais

Il répondent tous, Dieu nous l'auteur ainsi soit-il.
Le Conseil est fermé.

Constitution, Statuts & Reglemens. &c. 29

Pour le Gouvernement du Suprême Conseil d'Inspection G.
du 33. Grade et pour le Gouvernement de tous les Conseils sous
leur Jurisdiction

fait et approuvé dans le Suprême Conseil du 33. Grade.
duement et legalement établi et constitué au G. d'orient
de Berlin le 1. May anno Suis 5786. et de l'ère chrétienne
1786. auquel Conseil étoit present en personne, Sa
tres Auguste majesté Frederic 2. Roy de Prusse, Souverain
Grand Commandeur.

Avec le nom du tres saint & Grand Architecte de
l'univers.

Ordo ab Chaos.

Le Souverain G. d'Inspection G. du Suprême Conseil
assemblée, ordonne et declare la suivante Constitution
et reglement pour le Gouvernement des Conseils
maçonniques sous sa Jurisdiction.

Article 1.º

La Constitution et les reglemens faits par les neuf Commissaires
nommés par le Grand Conseil des Pimes de Royal Secret en
5762 seront strictement observés dans tous ses points excepté
dans ceux qui militent contre les articles de la presente
Constitution, mentionnés dans ces presentes.

2.º

Le 33. Grade appelle — Souverain G. d'Imp. G. ou Sup.
Suprême Conseil du 33. grade est formé et organisé
comme suit. L'Inspecteur acqui ce Grade est donné

Le premier est par ces présentes autorisé à le donner à un autre S^{eu}l qui soit d'ailleurs digne par son Caractère et ses Grades et à recevoir de lui son obligation, ces deux ensemble le donnent de la même manière au 3^e ensuite ils admettent les autres par leur suffrage. Venir de vive voix en commençant par le plus jeune Impérial, un seul peut lecture pour jamais un aspirant, si les raisons produites, sont jugées suffisantes.

3^e

Les deux premiers qui reçoivent ce grade, dans cet ordre que le soit seront les deux officiers président, en cas de mort, resignation ou absence du 1^{er}, (pour ny pas recevoir) du premier officier, le second prendra sa place et nommera un 3^e pour succéder à la sienne propre. Si le second officier venoit à mourir, resignoit, ou qu'il soit le plus pour toujours le 1^{er} officier en nommera un autre pour le succéder. Le 3^e P^{ri}nc^{ip}al souverain nommera de la même manière, l'illustre chancelier, le secrétaire général du S^t Empire, l'illustre G^{er}neral des Ceremonies et l'illustre Cap^{it}aine de ses Gardes et remplira toutes les Vacances qui peuvent survenir.

4^e

Chaque Imp^{er} qui sera mis dans ce Sublime grade payera d'avance entre les mains de l'illustre tresorier G^{er}neral du S^t Empire la somme de Dix Louis de 24^l Tournois, la même somme sera exigée de ceux qui

auront le grade de K. H. en Prince de Royal et cur, la quelle somme, sera pour l'usage du Conseil Suprême.

5^e

Chaque Suprême Conseil doit être composé de Neuf Impérial Généraux dont cinq des quels, au moins, doivent professer la religion Chrétienne... Trois des membres, si le 1^{er} P^{ri}nc^{ip}al souverain et l'illustre Impérial sont présents, peuvent procéder aux affaires de l'ordre, et former le Conseil complet. — Il ny aura qu'un Conseil de ce grade dans chaque Nation ou royaume en Europe, deux dans les Etats unis de l'Amérique, ainsi qu'il sera possible l'un de l'autre, un dans les Isles anglaises de l'Amérique, et un pareillement dans celles Françaises.

6^e

Le pouvoir du Suprême Conseil n'est étendu dans aucun Grades au dessous du 1^{er} ou 2^e ou 3^e d'orient et d'occident mais chaque Conseil et loge de parfaits maçons, sont ni requis de les reconnaître en qualité d'Impérial Généraux et de les recevoir avec tous le honneur qui leur sont dus.

7^e

Les Comités ou Individus anciens du G^{er}neral Conseil des Princes de Terrasaba, peuvent porter leur appel au Suprême Conseil et dans ce Cas peuvent Comparoitre et être entendus en personne dans

Le Suprême Conseil
gme

Le grand Comissaire du Royal Soubt, sera un
président, choisi dans son sein, mais aucun de ses
actes ne seront valides, qu'après avoir été sanctionnés
par les Suprêmes Conseils du 33.^e Grade, qui, après le
Jours de Sa Majesté le Roy de Prusse, sont Souverains
de la monarchie.

9.
aucun député Impérial, ne peut faire usage de
son pouvoir dans un Pais ou sera établi un
Conseil Suprême d'Impériaux Généraux, au moins
qu'il soit approuvé du dit Conseil
10.

11.
aucun député Impérial ny devant eux ou qui
peuvent l'être par la suite en vertu de cette Constitution
n'aura le pouvoir d'accorder des Certificats ny de
donner le grade de K. H. ou des Grades au dessus.

12.
Le grade de K. H. ou celui de Prince de Royal Soubt
ne sera jamais donné qu'en présence de trois
Souverains Grands Impériaux Généraux

13.
Le Suprême Conseil exercera tous les Souverains
pouvoirs monarchiques, sous son Auguste Majesté
Frederic 2.^e Roy de Prusse etoit revetu - lorsqu'il
sera convenable de protester contre les patentes

de Députés Impériaux comme Illégitimes, réformation
en Soraveuoyé atous les Conseils Suprêmes demandés.
13.
33

Le Suprême Conseil du 33.^e Grade est autorisé à
déléguer un f. ar membre du S. Conseil pour établir
un Conseil du S. Grade dans quelque Pais désigné
dans la présente Constitution, à la charge d'en conduire
conformément au 2.^e article, ces Députés auront
aussy le pouvoir d'accorder des patentes aux députés
Impériaux Généraux qui doivent avoir reçu le grade
de K. H. pour établir des Loges ou Conseils de Grades
Supérieurs au dessus du Che. du Soleil dans un
Pays où il ny aura pas de Loge Sublimés ou Conseils
déjà établis. - Le manuscrit de ce Grade, ne sera
donné à aucun autre Impérial, qu'aux deux premiers
officiers du Conseil ou au f. qui va dans un Pais
quoiqu'il puisse établir ce Grade.

14.
D'autant que les promotions des Grades Sublimés le
Suprême Conseil marchera le dernier, ces 2 premiers
officiers seront les derniers, le G.^e Porteur d'Etendard
de l'ordre, les précèdera immédiatement.

15.
Les assemblées du Conseil seront tenues Chacune
3.^e nouvelle Lune, mais ils s'assembleront
plus souvent si la nécessité le requiert, pour

34. Expedier les affaires, Il y a 2 fets dans l'année,
L'un, le 1^{er} d'Oct. lorsque nos Possessions furent
séparées et données au Ch.^{rs} de Malte et l'autre
Le 27. d'Avril, fête ordinaire de la maçonnerie
16.

Chaque Impetant General du 33^e Grade, sera
muni de ses Lettres de Créance, conformément à la
forme imprimée dans ce Grade pour la quelle il
payera au Secrétaire General un Louis pour sa
première apposition des Sceaux et un Louis au
Conseil pour le Subvenir aux Dépenses.

Le G. Sceau du Suprême Conseil, est un grand
aigle noir à 2 têtes, les bus d'or, les ailes déployées
est tenant dans ses serres une croix nee. Sur un
Ruban Déployé au dessous les mots - Deus
invenioq. Sed, et au dessous de l'aigle les mots
Suprême Conseil 33^e Grade

17.

un Impetant General ne possède aucun pouvoir
individuel, dans un Pais ou est établi le Conseil
Suprême, par lequel, la majorité des Voix est nécessaire
pour rendre les pouvoirs légaux, excepté certains
de pouvoirs accordés spécialement par le
Conseil.

35.

18.

350

Les Summes Permanentes des Initiations dans les
Conseils, au dessus du Prince de Jerusalem seront
remises dans les fonds du Suprême Conseil

Paris.

Etre de Archives du Grand Conseil sublime du 33^e Degré situé à
l'Orient de Charleston Caroline du Sud des Etats unis de l'Amérique
Septentrionale et traduit de l'Anglais, par moi soussigné
premier fondateur des Conseils, Chapitres, Colleges et des Grands
Conseils et Consistoires du 33^e Degré situés aux Orient de
Charleston Caroline du Sud des Etats unis de l'Amérique et
de la Nouvelle Orléans Capitale de la Louisiane et certifié
conforme aux originaux. J. B. M. Deschamps K. M. S. R. G.

Et Sont de Site Comités, Chapitres, Colleges et des Grands
Conseils et Soutenant Sont Grand Commandeur
du 33^e Degré dans les Isles et Dominions
Français de l'Amérique.

Faint handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Second line of faint handwritten text.

Third line of faint handwritten text.

Fourth line of faint handwritten text.

Fifth line of faint handwritten text.

Sixth line of faint handwritten text.

Seventh line of faint handwritten text.

Eighth line of faint handwritten text.

Blank page with some faint smudges and discoloration.





